



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cour d'appel de GRENOBLE
Tribunal Judiciaire de Valence
Parquet du procureur de la République

Valence, le vendredi 15 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan de l'opération « Tempête 26 » de lutte contre la délinquance dans le département de la Drôme les 12, 13 et 14 décembre 2023

Depuis fin septembre, la gendarmerie nationale conduit, sur tout le territoire, une série d'opérations d'envergure de lutte contre la délinquance et la criminalité dénommées « Tempête ». Destinées à s'attaquer à toutes formes de trafics, fraudes et à déstabiliser l'économie souterraine, ces actions offensives constituent de véritables opérations coup de poing tant sur le volet judiciaire qu'administratif.

Pendant trois jours, du mardi 12 au jeudi 14 décembre, le Groupement de gendarmerie départementale de la Drôme, appuyé par l'escadron « Guépard » 18/1 du Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile de Satory (GBGM), par la région de Gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes et plusieurs services partenaires (DDSP26, URSSAF, BCR) a conduit 17 opérations de police judiciaire et administrative en de multiples points du département. De jour comme de nuit, entre 160 et 210 gendarmes ont été engagés sur le terrain pour réaliser les investigations, interpellations et procédures connexes.

Au terme de l'opération Tempête 26, plus de 823 personnes et 696 véhicules ont été contrôlés. 19 interpellations et 18 gardes à vues ont été traitées par les enquêteurs.

Pour ne retenir que les grandes lignes de l'action réalisée :

Une opération judiciaire sous co-saisine DDSP/GGD26 a permis d'appréhender 7 personnes sur la commune de Romans sur Isère impliquées dans une trentaine de faits de vols de véhicules et cambriolages (dont 19 « homejacking »). 3 mis en cause ont été déférés et écroués en attente de leur présentation devant le tribunal correctionnel en début d'année prochaine. 2 mineurs ont été convoqués devant le juge des enfants.

Une seconde opération judiciaire visant des auteurs de tirs de mortiers sur les forces de l'ordre lors des violences urbaines consécutives à la mort de NAHEL

courant juillet a permis de confondre 2 mis en cause qui répondront également de leurs actes devant la justice.

Une troisième opération a permis aux équipes du G3AD (Groupe d'Action Appui Anti délinquance) et CDOS (cellule départementale d'observation recherche) du GGD26 d'interpeller 3 auteurs de cambriolages impliqués dans 8 vols par effraction sur les secteurs de Romans sur Isère et Crest. Leur présentation est en cours devant les magistrats du parquet de Valence.

Au total, plus de 11 commerces de restauration rapide, garages automobiles, salons de coiffure ont fait l'objet de vérifications sur les secteurs de Saint Vallier, Livron, St Rambert, Laveyron, Pierrelatte et Nyons. Plusieurs procédures liées au travail dissimulé ont été relevées. Des infractions relatives à la vente illégale de denrées, de tabac, ou encore à l'emploi d'étranger sans titre ont également été constatées.

Le contrôle des flux sur nos axes a conduit les unités à saisir plus 1300 paquets de cigarettes de contrebande.

Les vérifications approfondies menées au sein de campements illicites à Loriol et Livron-sur-Drôme ont permis de découvrir un camion plateau volé, 4 caravanes maquillées et un stock de 19 télévisions d'origine frauduleuse. 18 infractions au code de l'environnement ont été également dressées suite à des constatations de dépôt d'immondices et déchets sur ces terrains. Une expulsion, résultant de l'occupation illicite d'un terrain à Livron, a été parallèlement réalisée.

Les fouilles de caves opérées dans certains quartiers, le démantèlement d'un point de deal dans le quartier du Roc à Pierrelatte ainsi que les points de contrôles effectués en divers points du département ont permis de relever 10 AFD pour stupéfiants (amendes forfaitaires délictuelles) et 8 conduites sous emprise de drogue. Quelques quantités de produit (41 g de cocaïne, 330 g de résine et 350 g d'herbe), 5 180 euros en numéraire, deux armes à feu et plusieurs couteaux ont été saisis.

Par le déploiement visible et la concentration significative des forces de gendarmerie sur le terrain, l'opération Tempête 26 a efficacement contribué à démultiplier et renforcer l'action sécuritaire de l'État au bénéfice des Drômois et des Drômoises en cette période de fin d'année.

Thierry Devimeux, préfet de la Drôme, et Laurent De Caigny, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Valence, se félicitent de cette opération exemplaire et remercient le Groupement de Gendarmerie de la Drôme et ses soutiens, pour leur engagement sur le terrain. La lutte, permanente et quotidienne, contre la délinquance, sous toutes ses formes, demeure une priorité de l'État en Drôme.
